

OFFRE D'EMPLOI « INFIRMIER(ÈRE) EN SANTÉ AU TRAVAIL AU PÔLE MÉDECINE PRÉVENTIVE »

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Dans le cadre de l'accroissement de son activité, le pôle médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) recrute 2 infirmier(ère)s en santé au travail.

Placé(e) sous l'autorité du médecin de prévention, vous interviendrez en votre qualité d'infirmier(ère) dans le cadre de protocoles formalisés, auprès des agents des collectivités territoriales et établissements publics locaux adhérents au pôle de médecine préventive.

MISSIONS PRINCIPALES

- Entretien infirmier médico-professionnel,
- Actions sur le Milieu du Travail (AMT) et contribution à la protection de la santé physique et mentale des agents sur les lieux de travail en collaboration avec le médecin de prévention,
- Accompagnement des actions de prévention organisées par le pôle médecine préventive ou par la collectivité ou l'établissement,
- Contribution aux études de poste, visites de locaux, fiches de risques.

ACTIVITÉS

- Constitution des dossiers médicaux en santé au travail des agents et saisie des informations sur la collectivité,
- Réalisation des examens complémentaires (visio-test, audiogramme, tension artérielle, vaccination, rédaction de rapport (fiche de poste, visite des locaux...),

Ces activités sont informatisées au niveau du pôle.

COMPÉTENCES REQUISES

- Diplôme d'État d'infirmier / Licence professionnelle ou D.U. de santé au travail (possibilité de prise en charge de la formation),
- Le savoir-faire : maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, progiciel), aisance au téléphone, rigueur dans l'organisation.
- Le savoir être : sens des relations humaines, discrétion et réserve, réactivité.

RÉMUNÉRATION

- traitement indiciaire + régime indemnitaire + action sociale + participation à la protection sociale complémentaire.

FORMATION

Si le ou la candidat(e) n'est pas encore titulaire de la spécialité en santé au travail, l'inscription et le coût de la formation en vue de l'obtention du diplôme universitaire de santé au travail peuvent être pris en charge par le CDG 34.

POSTE À POURVOIR DÈS QUE POSSIBLE

CONDITIONS

Candidatures (C.V. + lettre de motivation) à adresser **avant le 30 septembre 2021** à :

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault :

- par courrier : Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault – PARC D'ACTIVITÉS D'ALCO – 254 RUE MICHEL TEULE – 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 ;
- par courriel : medecinepreventive@cdg34.fr.